

RECONVERSION DU SITE DE LA MEDOQUINE DÉFINIR ENSEMBLE UN CAHIER DES CHARGES POUR UN PROJET URBAIN ÉQUILIBRÉ



HISTORIQUE DES REUNIONS D'ECHANGES

- **Un groupe de travail de 18 personnes – 4 réunions de préparation de février à avril** entre lesquelles des échanges par mails pour parvenir à un « cahier des charges » qui définit les règles que nous envisageons d'imposer aux opérateurs qui vont candidater.
- **Quatre réunions** publiques de présentation et d'échanges avec les voisins et les riverains du 2 mai à aujourd'hui qui ont générées 3 autres réunions du groupe de travail pour transcrire les observations dans le cahier des charges
- **un registre** ouvert en Mairie et sur le site internet de la Ville du 3 mai au 30 juin **pour recueillir les avis et propositions**
- **Une quatrième réunion** publique le 7 septembre 2016

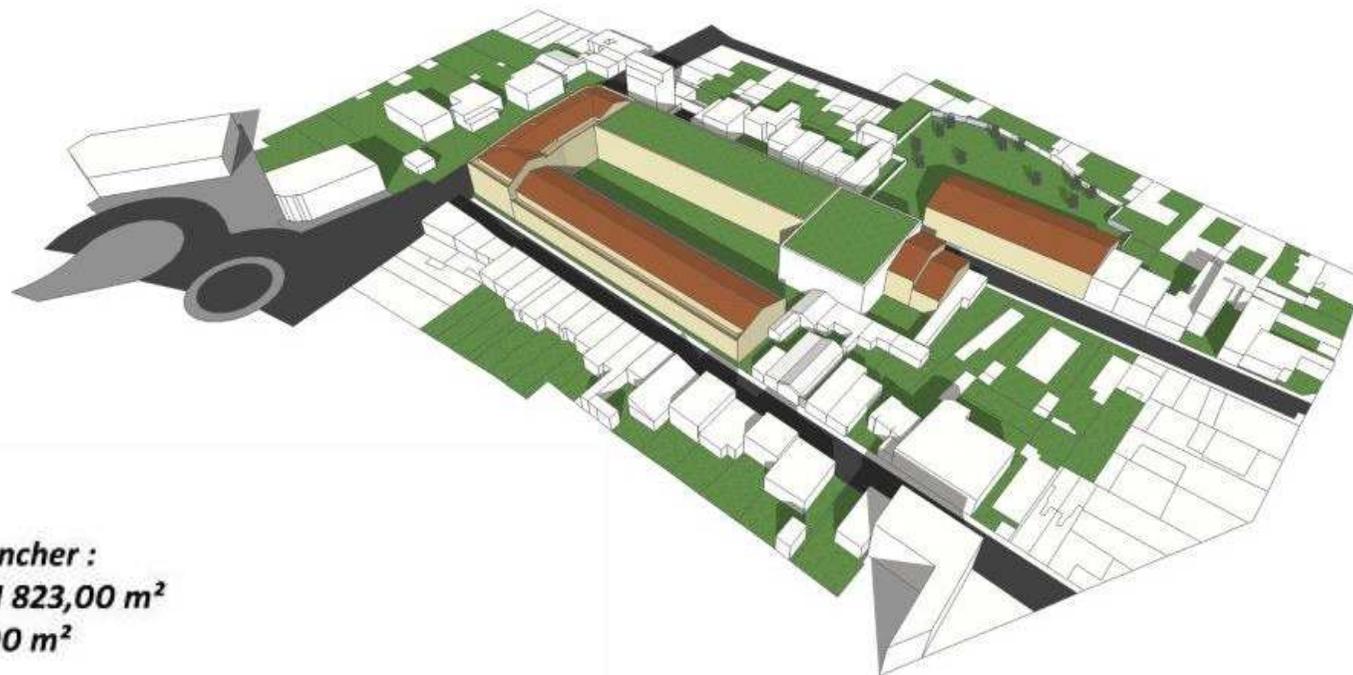
PROPOSITION INITIALE D'AMENAGEMENT

Réunion publique du 2 mai 2016



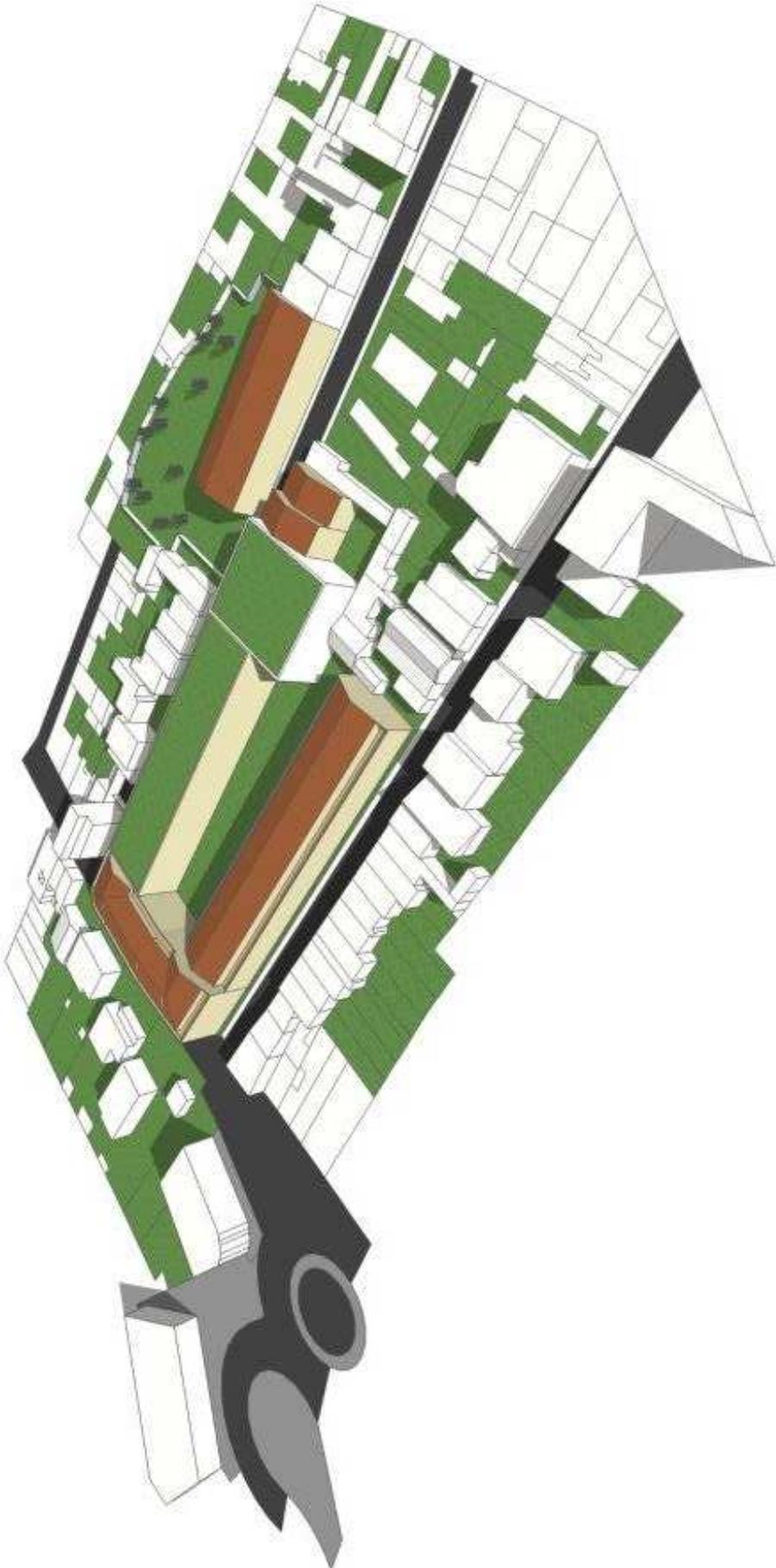
PROPOSITION INITIALE D'AMENAGEMENT

Volume des constructions

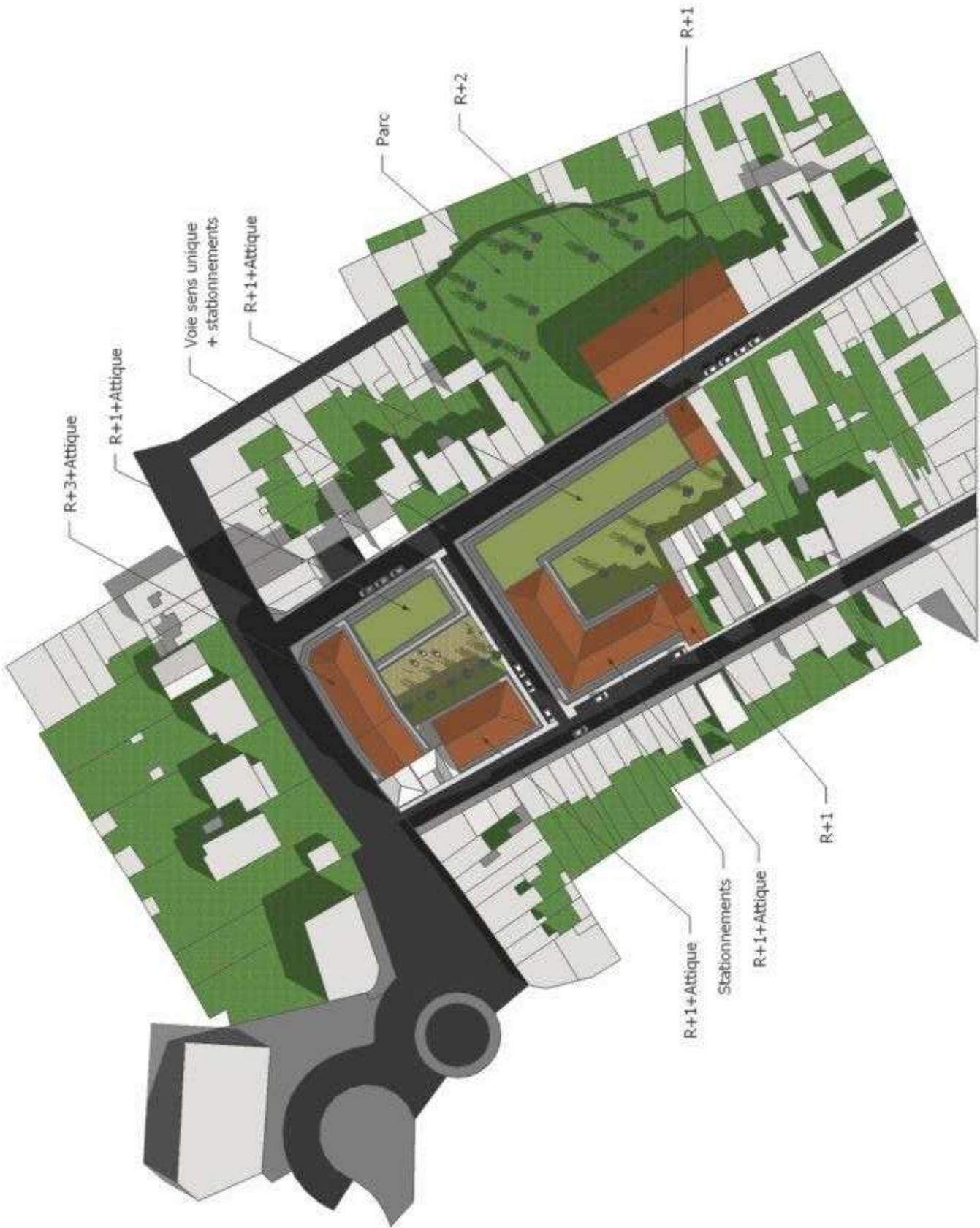


Surfaces de plancher :
Lot A environ 11 823,00 m²
Lot B = 2 000,00 m²

Nombre approximatif de logements:
Lot A = 170 logements dont 51 logements sociaux
Lot B environ 30 logements







R+3+Attique

R+1+Attique

Voie sens unique
+ stationnements

R+1+Attique

Parc

R+2

R+1

R+1+Attique

Stationnements

R+1+Attique

R+1

OBSERVATIONS

Réunion publique du 20 juin 2016 et registre

- Manque de stationnement rue Pougnet
- Création de bureaux et/ou résidence senior dans le bâtiment Cours Gallieni.

EVOLUTION DU PROJET

Réunion du groupe de travail du 7 septembre 2016

→ Manque de stationnement rue Pougnet

-Création d'un stationnement longitudinal sur le domaine public au droit de l'opération tout le long de la rue Pougnet.

-La réalisation de stationnement excédentaire (automobile et/ou deux roues) destinée à la location ou à la vente aux riverains est encouragée.

→ Création de bureaux et/ou résidence senior dans le bâtiment Cours Gallieni.

-Prise en compte de cette possibilité dans le cahier des charges.

SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL



RECAPITULATIF GENERAL DES ADAPTATIONS SUITE AUX OBSERVATIONS

→ Manque de stationnement :

- création d'une voie de desserte interne avec du stationnement
- Mise en sens unique de la rue Redeuilh avec création de places de stationnement longitudinales
- Création de places de stationnement longitudinales rue Pougnet
- La réalisation de stationnement excédentaire (automobile et/ou deux roues) destinée à la location ou à la vente aux riverains est encouragée

→ **Demande de végétalisation de l'opération :**

- Incitation à la végétalisation des bâtiments dans le cahier des charges (toiture-terrasse, loggias,...)
- Aménagement d'un parc public de 2387m² concerté avec le Conseil Communal Nord

→ **Hauteur des constructions / ombres portées / vues :**

- Suppression du bloc scénique
- hauteur des constructions en R+1+Attique sur la rue Redeuilh (lot A)
- Épannelage des constructions en limite de propriété sur les rues Redeuilh et Pougnet (lot A)
- Végétalisation des balcons et loggias pour limiter les vis à vis

→ **Critères de pondération du choix de l'opérateur :**

- Inversion de la pondération des critères de choix (prix 40% et qualité architecturale 60%)